

**Formation de 1
jour, soit 7h**

**■ Jeudi 29
juin 2023**

Quelles aides en agriculture pour rebondir ?

*Renforcer sa stratégie d'anticipation et
de sécurisation de l'exploitation grâce aux
aides en agriculture.*



Objectifs et contenus
de la formation

**Résultat
satisfaction
2022 : 93 %.**

Être capable de repérer les difficultés engendrées par la crise et conduire une analyse des forces et faiblesses de l'exploitation dans ce contexte

- Lister et étudier les difficultés qui découlent de la situation de crise sur : la rentabilité économique, la santé financière, et d'autres indicateurs.
- Focus sur la notion d'aide : quelles spécificités en agriculture, les acteurs en jeu, les engagements, points de vigilance.
- Repérer les forces et les faiblesses, des aides possibles et cibler les questions principales à résoudre.

Être capable de construire un plan d'action des aides possibles pour l'exploitation

- Lister des actions à mener à court terme pour opérer des adaptations/changements et expliciter leur(s) impact(s) souhaité(s) sur les domaines mis à mal.
- Réfléchir aux ressources des aides possibles : départementales, régionales ou nationales. Analyse des choix et options possibles d'aides; Rapporter à une échelle de temps (urgences/priorités, délais) et estimer le coût éventuel.
- Evaluation de la satisfaction et des acquis de la formation

Formatrice responsable du
stage et formatrice
Autre intervenant

Christelle Sorges, ingénieur agricole spécialisée en gestion stratégique et gestion d'entreprise.

Un conseiller agricole du Département 33 spécialisé en soutien/aide des agriculteurs.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques favorisant l'appropriation ; Remise d'un support pédagogique ; Utilisation de ressources informatiques.

Pré-requis

Être installé

Mode d'évaluation

En fin de formation : questionnaire de satisfaction et test d'auto-évaluation des acquis, appuyé par un tour de table des participants + évaluation du formateur pour mesurer l'atteinte des acquis par les stagiaires pour chaque objectif pédagogique.

Inscription possible par retour du bulletin d'inscription par courrier, par mail, par téléphone, ou de visu.

Modalités d'inscription

Coût de la formation

Prise en charge pour les agriculteurs (dont cotisants solidaires) du coût de la formation par le VIVEA (fond de formation). Adhésion requise à l'association : voir fiche tarifs de l'association. Autres cas : nous consulter.



Horaires

9h30 – 17h

Lieu

AFOCG33 - Parc Descartes, Bât A, 33370 Artigues près Bdx

Pour les personnes en situation de handicap, modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter l'accès à ces personnes : nous contacter.

Vite, je m'inscris !

Quelles aides en agriculture pour rebondir ?

■ AFOCG33 – Bât A – Parc Descartes – Av. Descartes – 33370 Artigues-Près-Bordeaux

Tél 05.56.31.93.10 – www.interafocg.org – courriel : christelle.sorges@afocg33.fr



■ Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :